

# Relevé trimestriel des dépenses en immobilisations Activités pétrolière et gazière

**CONFIDENTIEL une fois rempli.**

If you wish to receive an English copy of this questionnaire, please check

**Au besoin, veuillez corriger**

Raison sociale  
C0001

Nom  
C0013

Prénom  
C0008

Adresse  
C0004

Ville  
C0005

Province / Territoire  
C0006

Code postale  
C0007

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### But de l'enquête

L'objectif de ce programme est de fournir de l'information à jour sur les dépenses en immobilisations dans l'industrie canadienne d'extraction de pétrole et de gaz. Cette information est requise pour produire les estimations trimestrielles de l'investissement dans le produit intérieur brut (PIB) du Système de comptabilité nationale du Canada. Comme les activités d'exploration, de production et de développement pétroliers et gaziers continuent de prendre de l'importance au Canada, il est essentiel que les mesures du PIB tiennent pleinement compte du niveau et de la croissance de ces activités. Nous utiliserons l'information recueillie dans nos estimations de l'investissement total des entreprises. Les données du PIB sont utilisées par le secteur privé pour éclairer la prise de décisions, ainsi que par les associations, les analystes de l'industrie et les ministères et organismes fédéraux et provinciaux pour évaluer la vigueur de l'économie canadienne.

### Autorité

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada. Les données de la présente enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

**Veuillez envoyer votre formulaire dûment rempli, au plus tard le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant le trimestre qui vient de se terminer, à l'adresse suivante**

Statistique Canada  
Division de l'investissement et du stock de capital  
170, promenade Tunney's Pasture, 9<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

**Veuillez conserver un formulaire rempli pour vos dossiers.**

### Assistance

Si vous avez des questions à propos de ce formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le numéro sans frais 1-800-345-2294, extension 107 (courriel : Lee-Anne.Jennings@statcan.gc.ca).

### Veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom de la personne-ressource

C0028

Prénom de la personne-ressource

C0008

Fonction

C0014

Numéro de téléphone

C0017

(    )    -

Numéro de télécopieur

C0016

(    )    -

Courriel

C0018

Questionnaire rempli le

C0015



## Guide de déclaration

Les dépenses en immobilisations sont les dépenses brutes en immobilisations servant à l'exploitation de votre entreprise ou devant être louées à autrui (à bail ou autrement). Veuillez inclure :

- le coût de tous les bâtiments non résidentiels, travaux d'ingénierie et matériels et outillages dont la durée de vie utile est normalement de plus d'un an et qui sont consignés dans les comptes d'immobilisations;
- les modifications, les ajouts et les rénovations majeurs;
- les coûts en capital, comme les études de faisabilité, les honoraires d'architectes, d'avocats et d'ingénieurs, ainsi que les frais d'installation;
- les subventions;
- l'intérêt capitalisé sur les emprunts ayant servi à financer des projets d'immobilisations;
- les ajouts aux travaux en cours;
- les immobilisations destinées à la location à autrui, que ce soit par contrat de location-acquisition, de crédit-bail ou de location-exploitation (veuillez exclure les immobilisations acquises en tant que locataire, que ce soit par un contrat de location-acquisition, de crédit-bail ou de location-exploitation);
- les importations d'immobilisations usagées, puisqu'elles représentent des biens nouvellement acquis pour l'économie canadienne.

### Exploration et évaluation

Ces dépenses incluent les frais d'acquisition et de conservation de droits miniers, le coût des études géologiques, géophysiques et sismiques, le coût des forages d'exploration et les autres coûts engagés pendant la période de déclaration dans le but de déterminer s'il existe des réserves de pétrole ou de gaz et si elles peuvent être exploitées commercialement. Veuillez déclarer les dépenses brutes, avant réduction des subventions d'encouragement, engagées pour des travaux réalisés à contrat ou par votre propre main-d'œuvre. Veuillez exclure le coût des terrains acquis d'autres sociétés pétrolières et gazières.

### Construction de bâtiments

Veuillez inclure les dépenses en immobilisations relatives aux bâtiments, par exemple les immeubles à bureaux, les campements, les entrepôts, les garages, les ateliers et les laboratoires. Les accessoires fixes, les installations et l'équipement qui font partie intégrante des bâtiments sont inclus.

### Autres constructions

Veuillez inclure toute infrastructure à l'exception des bâtiments, comme les plateformes d'exploitation, les usines et l'infrastructure nécessaires à l'extraction et au traitement, les unités de valorisation, l'infrastructure de transport, l'infrastructure des eaux et des égouts, les installations de traitement des résidus, les pipelines, les installations de production des têtes de puits (c'est-à-dire les évacuateurs de pompage, séparateurs, etc.). Inclure tous les coûts de planification et de conception de travaux de construction, comme le forage de développement, les approbations réglementaires, les évaluations environnementales, les honoraires des ingénieurs et des experts-conseils et les matériaux fournis à des entrepreneurs en construction pour l'installation ainsi que pour la préparation et le nettoyage du site. L'équipement faisant partie intégrante d'une structure fixe (c'est-à-dire tubages, réservoirs, chaudières à vapeur, pompes, appareillage électrique, séparateurs, conduites d'écoulement, etc.) doit être déclaré avec les bâtiments; cependant, lorsque de l'équipement est remplacé dans une structure existante, le coût de remplacement doit être inclus dans le matériel et l'outillage (investissement de maintien).

### Matériel et outillage

Veuillez inclure le matériel de transport des personnes et des matériaux, ainsi que les ordinateurs, les logiciels, le matériel de communication et l'équipement de traitement qui ne sont pas inclus dans les catégories sus-mentionnées.